

---

**Procès-verbal** de la réunion  
tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2019, à compter de 17 h 15  
salle Montcalm-Champlain, Hôtel Travelodge Québec

---

Présences : 151  
(Découvreurs : 64)  
(Navigateurs : 87)

## **Ordre du jour**

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués tenue le 27 août 2019
5. Dossiers de la présidence
6. Dossiers secrétariat et trésorerie
7. Information
8. Autre sujet
9. Parole aux vice-présidences

---

### 1. **Mot de bienvenue**

Martin Hogue souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents.

### 2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE Sylvie Perreault agisse comme présidente d'assemblée pour la présente réunion. »

Proposeur : Martin Hogue  
Appuyeur : Pierre-Yves Grenier

**-Adoptée à l'unanimité-**

### 3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié :

#### 9. **Parole aux vice-présidences**

b) Temps reconnu pour les déléguées et délégués. »

Proposeur : Serge Bilodeau  
Appuyeuse : Ann Foucault

**-Adoptée à l'unanimité-**

#### 4. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 27 août 2019

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ tenue le 27 août 2019 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : Alexandra Fortin

Appuyeuse : France Olivier

**-Adoptée à l'unanimité-**

#### 5. Dossiers de la présidence

##### a) **Mobilisation T-shirts**

Martin Hogue précise que les écoles qui n'avaient pas envoyé leurs besoins pour la quantité de t-shirts (tableau avec les grandeurs) ont de nouveau le formulaire dans leur enveloppe. Un retour rapide est demandé afin d'envoyer les chandails dans les écoles le plus rapidement possible. Pour toutes les écoles, si certaines grandeurs doivent être modifiées, il suffira d'en informer le SEDR afin d'effectuer les ajustements. Martin Hogue montre le modèle de t-shirt aux déléguées et délégués; les membres du syndicat des professionnels porteront également ce chandail.

##### b) **Résumé des instances**

**-CF des 5 et 6 septembre 2019**

**-CF extra du 18 septembre 2019**

**-CF des 25, 26 et 27 septembre 2019**

Aucun document écrit n'est fourni en raison de la confidentialité des informations. Le seul sujet à l'ordre du jour était la négociation sectorielle 2020. Tout ce qui a été discuté et voté lors des trois instances qui suivent ne peut être dévoilé présentement. Le cahier de demandes syndicales devrait être déposé vers le 18 octobre 2019. Martin Hogue reprend les éléments sur lesquels les membres ont été consultés pour mentionner, de façon générale, ce qui a été retenu dans les demandes syndicales. Rien n'est inscrit dans le présent procès-verbal étant donné la confidentialité de ces points.

##### c) **Bilan 2018-2019 (Vidéo)**

Martin Hogue présente la vidéo dressant le bilan de ce qui a été accompli par la FSE en 2018-2019.

##### d) **Nomination aux comités statutaires et du plan d'action (Annexe I)**

« QUE le conseil des déléguées et délégués nomme les membres suivants siégeant aux comités statutaires et du plan d'action pour l'année 2019-2020 et que mandat soit donné au conseil d'administration afin de combler les postes vacants :

---

## **COMITÉS STATUTAIRES**

---

### FINANCES : (2 postes)

Martin Hogue, responsable  
Manon Castonguay,  
personne-ressource

- Nadine Desbiens
- Lucie Morasse

### ÉLECTION : (5 postes)

Jérôme Marcoux, responsable

- Sandra Vachon Roseberry
- Nancy Nadeau
- Alexandra Fortin
- Émilie Sirois-Bruneau
- 

### STATUTS ET RÈGLEMENTS : (3 postes)

Martin Hogue, responsable  
Sylvie Perreault, membre du  
CA

- Cynthia Godbout
- Sandra Guillemette
- Patrick Dallaire

### FONDS DE RÉSISTANCE SYNDICALE : (3 postes)

Manon Castonguay, responsable  
Francis Roy, membre du CA

- Serge Bilodeau
- Jean-Pierre Marcoux
- Colette Bond

---

## **COMITÉ DU PLAN D'ACTION ET DOSSIERS**

### JEUNES : (5 postes)

Manon Castonguay,  
responsable

- Sophie Boucher-Morel
- Sophie Duhamel
- Sandra Guillemette
- Marie-Pier Lapointe
- Mélissa Drolet

### COMITÉ EAV-EVB / SOCIOPOLITIQUE : (5 postes)

Martin Hogue, responsable  
David Baillargeon et François Caron,  
responsables CA  
Amélie-Céleste Bisson-Blouin, en  
appui

- Ruth Betty
- Pascal Blanchette
- Pierre-Yves Grenier
- Christine Lepage
- Peggy Simoneau

### DOSSIER DIVERSITÉ HUMAINE

Martin Hogue, responsable  
Marie-Claude Harvey,  
responsable CA  
Sylvie Perreault, en appui

### COMITÉ SUR LES BESOINS ET RESSOURCES FINANCIÈRES :

Martin Hogue, responsable  
Manon Castonguay, responsable  
Mario Bissonnette, membre du CA

- Valois Chalifour (secteur des  
Navigateurs)
- Jean Drouin (secteur des  
Découvreurs)
- Membre du comité des finances

Proposeur : Mario Bissonnette  
Appuyeur : France Olivier

**-Adoptée à l'unanimité-**

Une place est également devenue vacante au comité SST au secteur des Navigateurs après les élections du 3 septembre 2019. C'est finalement Josiane Mailloux qui comblera le poste.

**e) Résultats de la consultation intersectorielle**

Martin Hogue présente les résultats de la consultation intersectorielle qui touchait les quatre sujets suivants : le salaire, la retraite, les droits parentaux et les disparités régionales. Il explique également que les membres du comité exécutif seront en Conseil général des négociations la semaine prochaine afin de discuter de ces différents points. Il précise que même si l'harmonisation est souhaitée, le front commun n'est pas encore officialisé et fera assurément partie des réflexions au CGN. (Annexe II)

**f) Plan de mobilisation 2019-2020**

Martin Hogue présente d'abord les responsables de la mobilisation au conseil d'administration : Patrice Bélanger, François Caron, Marie-Claude Harvey et France Olivier. Le plan de match est d'adapter le plan de mobilisation à notre syndicat local. L'idée principale est de fonctionner avec des opérations de type « commando ». La visibilité demeure essentielle en période de négociation. Martin Hogue précise toutefois que le t-shirt, avec l'imagerie pop-art, ne pourra être porté avant la date officielle du dépôt de nos demandes syndicales (autour du 18 octobre 2019). Les diverses phases du plan de mobilisation s'inspirent de la thématique du hockey. Les syndicats locaux pourront choisir leurs actions dans des « paniers » : lesdites actions évolueront au fil de l'évolution de la négociation. Les déléguées et délégués devront consulter les membres au sujet des paniers 3 et 4 (phase d'intensification) d'ici le 19 novembre 2019. La dernière page du document présenté aux déléguées et délégués montre la trame chronologique de la mobilisation. (Annexe III)

**g) Concours Ma plus belle histoire**

Amélie-Céleste Bisson-Blouin, responsable de l'éducation des adultes au CA, vient présenter le concours Ma plus belle histoire. Elle invite les déléguées et délégués de l'EDA à faire participer leurs élèves en grand nombre. (Annexe IV)

**6. Dossiers secrétariat et trésorerie**

**a) Événement festif du 17 décembre 2019**

Manon Castonguay rappelle que cette année, deux rencontres de déléguées et délégués auront lieu en décembre. Le 10 décembre 2019, ce sera un conseil de déléguées et délégués officiel, tandis que le 17 décembre 2019, ce sera une rencontre uniquement festive. Cet événement aura lieu au bar Le Marshall, à Québec. Le lieu sera réservé au SEDR-CSQ de 17 h à 22 h (allées de quilles, tables de billard, service de bar...) Il reste à déterminer le repas qui y sera servi. Manon Castonguay mentionne que la période d'inscriptions pour l'événement festif du 17 décembre 2019 se fera assurément plus tôt qu'à l'habitude afin de pouvoir valider le nombre de participants avant de poursuivre les démarches pour l'organisation.

## 7. Information

### a) **Nouvelle version du Calendrier des réunions du conseil des déléguées et délégués du SEDR-CSQ et des secteurs**

Dépôt. (Annexe V)

Une correction a été apportée sur le document préalablement remis, puisqu'il manquait la rencontre du 5 novembre 2019 au calendrier.

### b) **Formation des droits parentaux**

Dépôt. (Annexe VI)

Les formations sur les droits parentaux auront lieu aux dates suivantes : 30 octobre 2019, 29 janvier 2020 et 29 avril 2020.

### c) **Formation aux nouveaux délégués**

Dépôt. (Annexe VII)

La formation pour les nouveaux déléguées et délégués aura lieu le 22 octobre 2019. Une déléguée mentionne que la date n'est pas l'idéal, puisque ce sera la fin de l'étape 1. Martin Hogue demande aux déléguées et délégués intéressés de remplir la feuille d'inscription et d'indiquer sur le document si la date ne leur convient pas.

## 8. Autre sujet

Il n'y a aucun sujet.

## 9. Parole aux vice-présidences

Frédéric Renaud s'adresse principalement aux déléguées et délégués du primaire des deux commissions scolaires. Une étude menée par l'Université Laval au sujet de l'insertion professionnelle au préscolaire sera envoyée dans les écoles. Il serait apprécié que les membres y participent en grand nombre.

*-Secteur des Navigateurs*

### a) **Récréations de 20 minutes aux Navigateurs**

Eric Couture fait une mise à jour sur le dossier. D'abord, 456 membres ont répondu au sondage du SEDR-CSQ sur le sujet. Une tendance se dessine : 2/3 des membres sont insatisfaits ou très insatisfaits par l'implantation des récréations de 20 minutes. Rappelons que la commission scolaire a choisi de faire commencer l'école 10 minutes plus tôt le matin pour réussir à ajouter le temps nécessaire aux récréations. Ensuite, Eric Couture mentionne que le ministre lui-même ne semble pas comprendre son propre décret. En effet, ce dernier avait laissé entendre que les 20 minutes pouvaient comprendre l'accueil et le déplacement, mais ce n'est pas du tout ce qui est indiqué sur le site du ministère. La semaine prochaine, les ressources humaines rencontreront les directions du primaire afin de trouver des solutions pour diminuer les irritants. De son côté, le SEDR-CSQ a formé un comité d'enseignants pour réfléchir également aux solutions possibles.

**b) Temps reconnu pour les déléguées et délégués**

Une déléguée se questionne sur l'équité dans la reconnaissance de temps et sur le nombre de minutes très bas octroyé à ce rôle. Eric Couture mentionne qu'à sa connaissance, aucune règle n'est établie à ce sujet. Toutefois, il faut faire valoir que le rôle du délégué sert autant aux enseignants qu'aux directions d'école. Cela reviendra dans les discussions avec les ressources humaines cette année.

Levée de l'assemblée à : 19 h 17.

---

MARTIN HOGUE,  
Président par intérim

---

MANON CASTONGUAY,  
Secrétaire-trésorière par intérim